

CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT (CIDE)

20 novembre 1989, 30 ans après :
Et si on parlait des violences faites aux enfants
en France, aujourd'hui ?

Ligue
des
droits de
l'Homme
FONDÉE EN 1898



LA GRANDE PAUVRETÉ

“

ARTICLE 1^{ER} :

« Un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans... »

ARTICLE 27 :

« Les Etats parties reconnaissent le droit de tout enfant à un niveau de vie suffisant pour permettre son développement physique, mental, spirituel, moral et social. »

ARTICLE 6 :

« Les Etats parties assurent dans toute la mesure possible la survie et le développement de l'enfant. »

”

CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT (CIDE)

20 novembre 1989, 30 ans après :
Et si on parlait des violences faites aux enfants
en France, aujourd'hui ?

Ligue
des
droits de
l'Homme
FONDÉE EN 1898



LA GRANDE PAUVRETÉ

“

ARTICLE 1^{ER} :

« Un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans... »

ARTICLE 27 :

« Les Etats parties reconnaissent le droit de tout enfant à un niveau de vie suffisant pour permettre son développement physique, mental, spirituel, moral et social. »

ARTICLE 6 :

« Les Etats parties assurent dans toute la mesure possible la survie et le développement de l'enfant. »

”



EN FRANCE, ACTUELLEMENT

20 % des enfants vivent dans la pauvreté.

Un grand nombre d'enfants sont sans abris, vivent dans des squats, des bidonvilles, des hébergements d'urgence.

Ce sont aussi des enfants dont les familles sont en situation de grande précarité.

Ces enfants n'accèdent pas toujours à l'école en raison des formalités demandées bien qu'elles soient illégales.

100 000 enfants sont privés d'accès à la scolarisation.

Les enfants pauvres ne sont pas souvent disponibles pour les apprentissages scolaires en raison de leurs conditions de vie. La pauvreté entraîne des discriminations dont les enfants sont les victimes.

REJOIGNEZ-NOUS !

Avec ses 300 sections, la LDH est présente partout en France métropolitaine et en Outre-mer.

Nous recherchons des adhérents et militants qui peuvent aider à l'organisation d'événements, au sein des permanences d'accès aux droits ou des observatoires des libertés, lors des interventions scolaires, sur les réseaux sociaux...

Consultez le vademecum dédié LDH sur l'accès à la scolarisation (www.ldh-france.org).

Consultez le document dédié de la LDH : FRAMA.LINK/ATTEINTES_DTS_ENFANT

Source : Rapport sur la pauvreté infantile de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2018, <https://fra.europa.eu/en/publication/2018/child-poverty>



EN FRANCE, ACTUELLEMENT

20 % des enfants vivent dans la pauvreté.

Un grand nombre d'enfants sont sans abris, vivent dans des squats, des bidonvilles, des hébergements d'urgence.

Ce sont aussi des enfants dont les familles sont en situation de grande précarité.

Ces enfants n'accèdent pas toujours à l'école en raison des formalités demandées bien qu'elles soient illégales.

100 000 enfants sont privés d'accès à la scolarisation.

Les enfants pauvres ne sont pas souvent disponibles pour les apprentissages scolaires en raison de leurs conditions de vie. La pauvreté entraîne des discriminations dont les enfants sont les victimes.

REJOIGNEZ-NOUS !

Avec ses 300 sections, la LDH est présente partout en France métropolitaine et en Outre-mer.

Nous recherchons des adhérents et militants qui peuvent aider à l'organisation d'événements, au sein des permanences d'accès aux droits ou des observatoires des libertés, lors des interventions scolaires, sur les réseaux sociaux...

Consultez le vademecum dédié LDH sur l'accès à la scolarisation (www.ldh-france.org).

Consultez le document dédié de la LDH : FRAMA.LINK/ATTEINTES_DTS_ENFANT

Source : Rapport sur la pauvreté infantile de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2018, <https://fra.europa.eu/en/publication/2018/child-poverty>